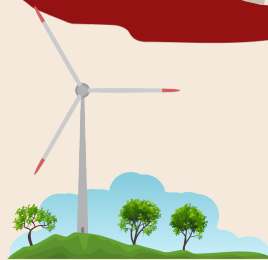
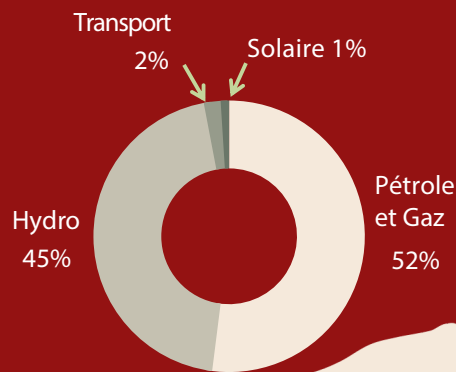




Participation des agences de crédit à l'exportation (ACE) au secteur de l'énergie au Ghana, au Nigeria, au Togo et en Ouganda.

Entre janvier 2013 et août 2020, le soutien des agences de crédit à l'exportation au secteur de l'énergie au Ghana, au Nigeria, au Togo et en Ouganda par des sources d'énergie (%) :



Aucune indication sur des projets éoliens ayant bénéficié du soutien des agences de crédit à l'exportation dans les quatre pays.

Depuis la signature de l'Accord de Paris, en 2015, Les agences de crédit à l'exportation ont investi dans les quatre pays :

- ! 5,6 milliards USD pour le secteur pétrolier et gazier
- ! 5,3 milliards USD pour les grands projets hydroélectriques



À ce jour, aucune agence de crédit à l'exportation n'a mis en œuvre une stratégie transparente visant à se décarboniser totalement conformément à l'Accord de Paris. Les agences de crédits à l'exportation continuent de soutenir des projets liés aux combustibles fossiles et peu ou pas de projets liés aux énergies renouvelables.



Pour plus d'informations : [consulter le Rapport Une transition énergétique juste pour l'Afrique ?](#)